

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique**

Session d'hiver 2014

**POL5905
Analyse des politiques publiques**

Lundi 14h-17h

**Professeure: Carole Clavier
Bureau : A-3565
Téléphone: 514 987-3000 #5249
Courriel: clavier.carole@ugam.ca**

Heures de disponibilité: mardi 9h00-12h00

Description du cours (annuaire de l'UQAM)

« La nature et les modes d'interventions de l'État. Analyse des processus d'émergence, de formulation, d'adoption, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques. Présentation des cadres théoriques proposés pour l'analyse des politiques. Examen critique des techniques utilisées pour l'analyse des politiques publiques. »

Objectifs du cours

Ce cours s'adresse à des étudiants en science politique et dans des disciplines connexes désireux de comprendre l'action de l'État et des autorités publiques locales. Pour cela, le cours visera à doter les étudiants des bases théoriques nécessaires à l'analyse des politiques publiques et à appliquer ces cadres théoriques à des politiques concrètes. Nous passerons en revue les cadres théoriques classiques de l'étude des politiques publiques – le modèle séquentiel – ainsi que les nouvelles approches qui appréhendent le processus de politiques publiques par les institutions, les acteurs, les idées ou les instruments.

Au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure de :

- Décrire les principales théories d'étude des politiques publiques;
 - Se positionner dans le champ de l'analyse des politiques publiques;
 - Analyser les enjeux contemporains de la gouvernance et du contenu des politiques publiques à la lumière de ces cadres théoriques.
-

Formule pédagogique

La formule pédagogique repose sur des exposés magistraux par la professeure, des apprentissages individuels par la lecture des textes obligatoires et des activités d'apprentissage réalisées en classe. Les lectures, comme la matière vue en classe, porteront tant sur les théories d'études des politiques publiques que sur des études de cas mobilisant ces théories pour la compréhension d'un enjeu particulier.

Modalités d'évaluation

La note finale du cours sera composée des éléments suivants :

- **Un examen de fin de session** qui portera sur l'ensemble du cours et aura lieu le 14 avril 2014 en classe à livres fermés – 35% de la note finale. Il sera composé de deux questions à développement long (au choix parmi trois questions; environ 2 pages par question) et de deux questions à développement court (environ 1/3 de page par question).
- **Un travail à rédiger à la maison** : il s'agira de présenter deux théories d'études des politiques publiques puis de les mettre en discussion – 20 % de la note finale, travail à remettre le 17 février, au début du cours. Ce travail constitue un préalable au travail de session. Quelles sont les caractéristiques de chacune des deux théories? Que permettent-elles d'apprendre sur les politiques publiques et comment? Qu'est-ce que l'une permet de comprendre comparé à l'autre? Texte de 5 pages; police Times New Roman 12; interligne 1,5; marges de 2,5 cm – bibliographie et page de présentation en sus.
- **Un travail de recherche** : il s'agira de décrire une politique publique selon une grille qui sera distribuée en classe puis d'appliquer l'une des deux théories présentées dans le travail maison à l'étude de cette politique publique – 30% de la note finale, à remettre le 24 mars. Le choix de la politique publique sera fait en classe le 27 janvier. Texte de 10 à 12 pages; police Times New Roman 12; interligne 1,5; marges de 2,5 cm – bibliographie et page de présentation en sus.
- **Un atelier de présentation et synthèse des travaux de recherche**, en classe le 24 mars – 15% de la note finale. Les étudiants qui travaillent sur la même politique publique seront rassemblés par groupes. Sous la supervision de la professeure et de l'auxiliaire d'enseignement, les membres d'un groupe devront se présenter mutuellement leurs travaux de recherche et confronter ce qu'ils auront appris des différentes approches théoriques. Chaque groupe devra produire un document de synthèse selon un format prédéterminé. Ce document devra être remis à la professeure à la fin de l'atelier.

Des consignes détaillées seront remises en classe au début de la session pour le travail-maison et le travail de recherche.

Chaque jour de retard sera pénalisé de 10%. Aucun travail ne sera accepté au-delà de 3 jours de retard.

Tout plagiat sera sanctionné suivant le règlement no. 18 sur les infractions académiques de l'UQAM (voir encart à la fin du plan de cours).

Matériel requis

Sauf indication explicite, tous les textes indiqués dans le calendrier détaillé du cours sont des lectures obligatoires :

- les chapitres de livres sont disponibles dans le recueil de textes du cours POL5831; vous devez vous le procurer à la Coop-UQAM;
- les articles de revues académiques sont disponibles sur la page Moodle du cours. Ils sont signalés par un astérisque dans le calendrier détaillé du cours.

Des lectures complémentaires seront indiquées sur la page Moodle du cours pour chaque séance.

Calendrier détaillé du cours

SÉANCE	DATE	THÈMES ET ACTIVITÉS
1	6 janvier	Présentation du cours et introduction
2	13 janvier	L'étude des politiques publiques : l'émergence d'une discipline Duran, Patrice, 2004, «Genèse de l'analyse des politiques publiques», dans Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot et Pauline Ravinet (sous la dir. de), <i>Dictionnaire des politiques publiques</i> , Montréal, Presses de Sciences Po, p. 232-242. Commaille, Jacques, 2004, «Sociologie de l'action publique», dans Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot et Pauline Ravinet (sous la dir. de), <i>Dictionnaire des politiques publiques!</i> , Paris, Presses de Science Po, p. 413-421. *Palier, Bruno, et Surel, Yves, 2001, «Le politique dans les politiques», <i>Espaces temps</i> , vol. 76/77, p. 52-67.
3	20 janvier	L'approche séquentielle (1) Hassenteufel, Patrick, 2008, <i>Sociologie politique : l'action publique</i> , Paris, Armand Colin, p. 27-38. *Valette, Elodie, Aznar, Olivier, Hrabanski, Marie, Maury, Caroline, Caron, Armelle et Decamps, Mélanie, 2012, «Émergence de la notion de service environnemental dans les politiques agricoles en France: l'ébauche d'un changement de paradigme?», <i>VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne]</i> , vol. 12, no. 3, p. 1-21.
4	27 janvier	L'approche séquentielle (2) - Choix, en classe, des politiques publiques à étudier pour le travail de session *Kubina, Camille, 2005, «La prise de décision: de l'acteur rationnel à la

		<p>politique bureaucratique», <i>Canadian Public Administration</i>, vol. 48, no. 2, p. 274-279.</p> <p>*Garon, Francis, et Dufour, Pascale, 2010, «Comprendre la mise en œuvre différenciée d'une politique publique : Le cas d'une politique de gouvernance au Québec», <i>Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique</i>, vol. 43, no. 3, p. 607-631.</p>
5	3 février	<p>L'approche par les institutions</p> <p>Kübler, Daniel, et De Maillard, Jacques, 2009, <i>Analyser les politiques publiques</i>, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p. 115-127 et 129-155.</p>
6	10 février	<p>L'approche par les acteurs (1) : réseaux et interactions d'acteurs dans les politiques publiques</p> <p>Hassenteufel, Patrick, 2008, <i>Sociologie politique : l'action publique</i>, Paris, Armand Colin, p. 122-138.</p> <p>*Saint-Pierre, Diane, 2004, «La politique culturelle du Québec de 1992 et l'Advocacy Coalition Framework (ACF) : Une étude de cas dans le domaine de la culture», <i>Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique</i>, vol. 37, no. 03, p. 561-580.</p>
7	17 février	<p>L'approche par les idées</p> <p>- Remise de l'examen maison au début du cours</p> <p>Richard Fèvre, Émilie, 2010, «Le rôle des idées dans la formulation des politiques publiques», dans Stéphane Paquin, Luc Bernier et Guy Lachapelle (sous la dir. de), <i>L'analyse des politiques publiques</i>, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 125-161.</p>
8	24 février	Semaine de lecture – pas de cours.
9	3 mars	<p>L'approche par les instruments d'action publique</p> <p>*Lascoumes, Pierre, 2007, «Les instruments d'action publique, traceurs de changement : l'exemple des transformations de la politique française de lutte contre la pollution atmosphérique (1961-2006)», <i>Politique et Sociétés</i>, vol. 26, no. 2-3, p. 73-89.</p> <p>*Houle, David, et Macdonald, Douglas, 2011, «Comprendre le choix des instruments de politique publique en matière de changements climatiques au Canada», <i>Télescope</i>, vol. 17, no. 2, p. 183-208.</p>
10	10 mars	<p>L'approche par les acteurs (2) : les acteurs politiques des politiques publiques</p> <p>Hassenteufel, Patrick, 2008, <i>Sociologie politique : l'action publique</i>, Paris,</p>

		Armand Colin, p. 141-170.
11	17 mars	<p>L'approche par les acteurs (3) : groupes d'intérêts et mouvements sociaux</p> <p>Grossman, Emiliano, et Saurugger, Sabine, 2012, <i>Les groupes d'intérêt. Action collective et stratégies de représentation</i>, Paris, Armand Colin, p. 55-91.</p> <p><i>Lecture recommandée :</i></p> <p>*Pralle, Sarah B., 2003, «Venue Shopping, Political Strategy, and Policy Change: The Internationalization of Canadian Forest Advocacy», <i>Journal of Public Policy</i>, vol. 23, no. 3, p. 233-260.</p>
12	24 mars	Ateliers en classe : présentation et synthèse des travaux de session
13	31 mars	<p>L'approche par les acteurs (4) : les publics des politiques publiques</p> <p>Warin, Philippe, 2010, «Les politiques publiques face à la non-demande sociale», dans Olivier Borraz et Virginie Guiraudon (sous la dir. de), <i>Politiques publiques. 2, Changer la société</i>, Paris, Presses de Sciences Po, p. 287-312.</p> <p>*Bherer, Laurence, 2011, «Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques», <i>Participations</i>, vol. 1, no. 1, p. 105-133.</p>
14	7 avril	<p>La comparaison des politiques publiques</p> <p>*Hassenteufel, Patrick, 2005, «De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques», <i>Revue Française de Science Politique</i>, vol. 55, no. 1, p. 113-132.</p> <p>*Clavier, Carole, 2013, «Les causes locales de la convergence. La réception des transferts transnationaux en santé publique», <i>Gouvernement et Action publique</i>, vol. 3, no. 3, p. 395-413.</p>
15	14 avril	Examen final en classe

Services de soutien académique

Les Services à la vie étudiante de l'UQAM (SVE) offrent plusieurs services qui peuvent aider les étudiant-e-s dans leur parcours universitaire. Par exemple, le service de soutien à l'apprentissage offre des outils, tels des suggestions d'ouvrage de référence et des ateliers pour perfectionner les méthodes de travail. Leur page web se situe ici :

(<http://www.vie-etudiante.uqam.ca/soutienapprentissage/Pages/accueil.aspx>)

Les SVE offrent également un service d'accueil et de soutien aux étudiant-e-s en situation de handicap : <http://www.vie-etudiante.ugam.ca/etudiantshandicapes/Pages/accueil.aspx> ainsi qu'un service de soutien psychologique : <http://www.vie-etudiante.ugam.ca/soutienpsychologique/Pages/accueil.aspx>

Finalement, le Centre Paulo-Freire du département de science politique (<http://www.politique.ugam.ca/etudiants/ressources-academiques/155-centre-paulo-freire.html>) offre un appui académique aux étudiant-e-s du département.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.